... Dorsey, Gardère, ... Labauve, Lacoste, McVea, ... Mayo, Moore, Phillips, Provosty, ... Richardson de W., Richardson de Oua., ... Tatman, Watterston, Wickliffe, ... la dite nomination. 27 ... En conséquence elle ... [illegible]

Le Sénat statue alors sur les nominations suivantes: Notaires publics ... [illegible]

Mr. ... au fauteuil.—Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, ... Declouet, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Tatman, Watterston, Wickliffe, votent en faveur des dites nominations. 26 oui—point de non. En conséquence elles sont confirmées.

Le 10 février 1852.

Le message suivant du Gouverneur est lu:

No. 22.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 9 février 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

Hercules Hillman et John Maxwell, notaires publics, pour la paroisse de Carroll;

Edward Story, notaire public pour la paroisse d'Est Feliciana;

Gwynn Harris, de la paroisse de Rapides, notaire public pour remplir sa propre vacance;

William Armstrong, notaire public pour la paroisse des Rapides, en remplacement de Frank Scott;

Joseph Nicholas, notaire public pour la paroisse de Lafourche Intérieure.

James McEnery, notaire public pour la paroisse d'Avoyelles.

JOSEPH WALKER.

Le Sénat prend en considération les susdites nominations.

Mr. Cole au fauteuil.—Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Tatman, Watterston, Wickliffe, votent en faveur des dites nominations. 26 oui—point de non. En conséquence les dites nominations sont confirmées à l'unanimité.

Sur motion, la séance exécutive se lève et les portes s'ouvrent.

Le 13 février 1852.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur:

No. 23.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 13 février 1852.

Au Sénat:

Je soumets pour votre avis et consentement, le nom des personnes suivantes qui m'ont été fortement recommandées, et auxquelles j'ai accordé des pardons pendant le recès de la Législature. Je vous transmets les documents qui se rapportent à chaque affaire.

Ann Malvina Proctor, convaincue par la 1re Cour de District de vol, et condamnée le 21 février 1851 à six ans de prison et à payer les frais.

Madame Brady, convaincue par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans et condamnée le 4 décembre 1850 à un an de prison et à payer les frais.

Elle fut pardonnée le 31 juillet 1851.

Je vous transmets de plus, la pétition et les documents relatifs à l'affaire de François Barthet, qui fut convaincu par la Cour du 5me District Judiciaire pour la paroisse de Lafourche Intérieure. Les circonstances dans cette affaire sont d'une nature toute particulière.

Si le Sénat y consent, j'accorderai des pardons à chacune des personnes susdites.

JOSEPH WALKER.

No. 24.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 10 février 1851.

Au Sénat:

Je vous transmets ci-joint les pétitions et recommandations reçues par moi au sujet de Joseph Scott et Thomas Powell, h. c. l. auxquels j'ai accordé des pardons pendant le recès de la Législature.

Joseph Scott, h. c. l. convaincu d'assaut et batterie, et condamné à six mois de prison et à une amende de cent piastres, son terme étant presque fini, et en raison de sa jeunesse et de la position indigente de son père et de sa famille, je lui ai accordé un pardon et lui ai fait remise de l'amende.

Thomas Powell fut convaincu par la Cour du 5me District Judiciaire, d'avoir commis un vol, et condamné à six mois de travaux forcés dans le Pénitentiaire et à payer les frais.

D'après les représentations qui m'ont été faites, il paraîtrait que la poursuite a été faite par malice. Si le Sénat y consent, j'accorderai un pardon dans les cas mentionnés ci-dessus.

JOSEPH WALKER.

No. 25.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, le 10 fév. 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme T. M. Haralson, notaire public pour la paroisse d'Orléans, pour remplir sa propre vacance.

Adolphe Gras, notaire public pour la paroisse d'Iberville, pour remplir sa propre vacance.

JOSEPH WALKER.

Sur motion de Mr. Cole, le Sénat statue sur le pardon de James Walker alias Dr. Hynes, convaincu le 22 août 1840, de vol de nègres.

Mr. Cade au fauteuil.

Messrs. Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Labauve, Lacoste, Mayo, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson de O, Watterston, Wickliffe votent en faveur du dit pardon. 19 oui.

Messrs. Butler, Clark, Dorsey, votent contre, 3 non.

Messrs. Martin et Tatman sont excusés de donner leurs votes.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Sur motion de Mr. Kenner le Sénat statue sur le pardon de William Sift, convaincu par la Cour du 1er District Judiciaire, d'homicide.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Phillips, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson of O., Tatman, Watterston, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon. 25 oui—point de non. En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le Sénat statue alors sur les nominations suivantes pour Avocats de District.

A. D. M. Haralson, 9th Dist. Judiciaire.
M. M. Reynolds, 1st " "
A. W. Jourdan, 3d " "
E. Legendre, 4th " "
G. C. Raby, 5th " "
R. G. Beale, 6th " "
M. Bayliss, 8th " "
H. A. Drew, 10th " "
M. Bostner, 11th " "
A. M. Isaacs, 13th " "
Edward Simon, Sr., 14th " "
P. D. Hardy, 15th " "
T. S. Gilbert, 17th " "

Mr. Cade au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Labauve, Lacoste, Mayo, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson de Oua., Tatman, Watterston, Wickliffe, votent en faveur des dites nominations, 22 oui—point de non. En conséquence elles sont confirmées à l'unanimité.

On fait alors lecture du message suivant du Gouverneur.

No. 20.

Bureau de l'Executif, Baton Rouge, 10 février 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme Alexandre Desessart, notaire public, pour la paroisse de Calcasieu.

G. H. Morrison, avocat de District pour le 12me District Judiciaire.

JOSEPH WALKER.

Sur motion de M. Tatman, le Sénat statue sur les susdites nominations.

Mr. Cade au fauteuil.—Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clarke, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Labauve, Lacoste, [illegible], Mayo, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson de Oua., Tatman, Watterston, Wickliffe, 23 oui—Point de non. En conséquence elles sont confirmées.

Sur motion de M. Lacoste le Sénat statue sur la nomination de Charles A. Bienvenu comme avocat de District pour le ... District Judiciaire. [illegible]

Messrs. Baker, Clark, Martin, Tatman—votent contre, 4 non.

En conséquence elle est confirmée.

Le Sénat statue alors sur la nomination de A. D. M. Haralson, comme avocat de District, pour le 9ème District Judiciaire.

Mr. Cade, au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Labauve, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W. Richardson de O., Tatman, Watterston Wickliffe—votent en faveur de la dite nomination; 23 oui—Point de non.

En conséquence la dite nomination est confirmée.

On fait alors lecture des messages suivants du Gouverneur:

No. 26.

Bureau de l'Executif, Baton Rouge, 10 février 1852.

Au Sénat:

Je soumets pour votre avis et consentement les noms des personnes suivantes, auxquelles j'ai accordé des pardons pendant le recès de la Législature.

Je vous transmets les pétitions, &c, qui se rapportent à chaque affaire.

Hiram Bradley fut convaincu par la Cour du 13me District Judiciaire, pour la paroisse de St-Landry, de meurtre et condamné le 22 juin 1850 à être pendu, je lui ai accordé le 9 juillet un répit à condition qu'il resterait en prison jusqu'à ce que la Législature siège. Maintenant, si le Sénat y consent, je commuerai la sentence de mort à celle de travaux forcés à perpétuité, dans le pénitentiaire.

Dans l'affaire de José Fuentes, convaincu par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans, du crime de meurtre, et condamné à être pendu, je recommande que la sentence soit commuée et qu'il soit envoyé au pénitentiaire pour la vie; et de plus dans l'affaire de l'esclave James, appartenant à madame Bell de la Nouvelle-Orléans, qui fut convaincu d'avoir mis le feu, et condamné à être pendu, je recommande qu'il soit mis au pénitentiaire pour la vie.

Mary Pugh fut convaincue par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans d'homicide et fut condamnée à six mois de prison et à une amende d'une piastre; elle m'a été recommandée d'une manière favorable, et en raison des recommandations et des pétitions que je vous transmets ci-incluses, je lui ai accordé son pardon. Si le Sénat y consent je ferai grâce à la dite Mary Pugh.

Joseph Havelin fut convaincu d'avoir mis le feu et fut pardonné le mai 1851. Une description entière de son affaire se trouve dans le pamphlet imprimé que je vous transmets. Si le Sénat y consent, j'accorderai au dit Havelin son pardon.

JOSEPH WALKER.

No. 27.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 13 février 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme:

Isaac Johnson, avocat général.

A. D. Wooldridge, ingénieur d'Etat.

W. H. Crenshaw, Register du bureau des terres à Baton Rouge.

Wm. B. Robertson, juge du 6me District Judiciaire.

James L. Sterling, juge du 7me District Judiciaire.

R. Cushman, juge du 13me District Judiciaire.

R. Jones, juge du 17me District Judiciaire.

J. N. Lea, juge de la 3me Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

James Dunlap, juge de la 4me Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

JOSEPH WALKER.

Le Sénat statue alors sur les nominations suivantes, à savoir:

Isaac Johnson, avocat-général.

A. D. Woolridge, ingénieur d'Etat.

W. H. Crenshaw, Register du bureau des terres à Baton-Rouge.

W. B. Robertson, juge de la 6me Cour de District Judiciaire.

James L. Sterling, juge du 7me District Judiciaire.

R. Cushman, juge du 13me District Judiciaire.

R. Jones, juge du 17me District Judiciaire.

Mr. Cade, au fauteuil:

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Labauve, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson de O., Tatman, Watterston et Wickliffe—votent en faveur des dites nominations: 23 oui—Point de non.

En conséquence elles sont confirmées.

Le Sénat statue alors sur les nominations suivantes:

F. M. Haralson, notaire public, pour la paroisse d'Orléans, etc.

Adolphe Gras, notaire public pour la paroisse d'Iberville.

Hercules Hillman et John Maxwell, notaires publics, pour la paroisse de Carroll.

M. Cade, au fauteuil;

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Labauve, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson de O., Tatman, Wickliffe — votent en faveur des dites nominations, 22 oui—Point de non.

En conséquence elles sont confirmées.

Le Sénat statue alors sur la nomination d'Alex. Close, voyer de la paroisse de St-Landry.

M. Cade, au fauteuil;

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Labouve, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson de O., Tatman, Wickliffe — votent en faveur de la dite nomination; 23 oui—Point de non.

En conséquence elle est confirmée.

Sur motion de Mr. Martin, le Sénat statue sur le pardon de François Barthet.

Mr. Cade au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Griffin, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W. Richardson de Oua., Tatman, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon. 22 oui—point de non.

En conséquence, le Sénat donne son concours au dit pardon.

Sur motion, la séance exécutive se lève, et les portes s'ouvrent.

Le 16 février 1852.

Lecture est faite du message suivant du Gouverneur:

No. 28.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 16 février, 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

Zebulon York, notaire public pour la paroisse de Concordia, à la place de John Hooper, qui a quitté la paroisse.

Henry Nerson, Inspecteur des poids et mesures pour la paroisse de Ste Marie.

Et je demande la permission de changer la nomination de J N Lea pour juge de la 2d Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il fut nommé pour la 3me par erreur.

JOSEPH WALKER.

Sur motion et après dispense des règles, le Sénat statue sur les nominations de Zebulon York, pour notaire public de la paroisse de Concordia et de Henri Nerson, pour Inspecteur des poids et mesures pour la paroisse de Ste. Marie.

Mr Butler au fauteuil.

Messrs. Baker, Burthe, Butler, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Lacoste, McVea, Mayo, Moore, Provosty, Richardson de W., Sandidge, Tatman, Watterston, Wickliffe, votent en faveur des dites nominations. 20 oui—point de non. En conséquence elle sont confirmées.

Le 17 février 1852.

Le comité sur les recours en grâce et les pardons, fait son rapport sur les cas suivants, dont le Sénat dispose comme suit:

Sur motion, que le Sénat donne son concours au pardon de madame Brady convaincue de vol.

M. Labauve au fauteuil.

Messrs. Burthe, Cole, Daunoy, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, Mayo, Moore, Richardson de W., Richardson de O, Sandidge, Watterston, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon. 15 oui.

Messrs. Baker, Butler, Clark, Declouet, Dorsey, McVea, Martin, Provosty, Tatman, votent contre. 9 non. En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le Sénat statue alors sur la commutation de peine de Mme Ann Malvina Proctor convaincue de vol.

Mr. Labauve au fauteuil.

Messrs. Burthe, Butler, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Tatman, Watterston, Wickliffe, votent en faveur de la dite commutation de peine. 20 oui.

Messrs. Baker, Dorsey, McVea, Provosty, votent contre. 4 non. En conséquence le Sénat donne son concours à la dite commutation de peine. [illegible]

Sur motion le Sénat statue sur le pardon de Thomas Powell, h. c. l. convaincu de vol.

Mr Labauve au fauteuil.

Messrs. Burthe, Daunoy, Dorsey, Griffin, Lacoste, Richardson de W., Wickliffe, votent en faveur du dit pardon, 7 oui.

Messrs. Baker, Butler, Clark, Cole, Declouet, Gardère, Kenner, Labauve, McVea, Martin, Mayo, Moore, Richardson de Oua., Sandidge, Tatman, votent contre. 15 non. En conséquence le Sénat refuse de donner son concours au dit pardon.

Sur motion le Sénat statue sur la commutation de peine et la remise de l'amende de Joseph Scott h. c. l. convaincu d'assaut et batterie.

Mr. Labauve au fauteuil.

Messrs. Burthe, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Kenner, Lacoste, Mayo, Moore, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Wickliffe, votent en faveur. 13 oui.

Messrs. Labauve, Baker, Butler, Clark, Declouet, McVea, Martin, Tatman, votent contre, 8 non. En conséquence le Sénat donne son concours à la dite commutation de peine et à la remise de l'amende.

Sur motion, le Sénat statue sur le pardon de l'esclave Jerry convaincu de meurtre.

Mr. Labauve au fauteuil.

Messrs. Baker, Burthe, Butler, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, *McVea, Martin, Mayo, Moore,* Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Tatman, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon. 22 oui—point de non. En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le 19 février 1852.

Lecture est faite du message suivant du Gouverneur.

No. 29.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 18 février 1852.

Au Sénat:

Il paraît que deux jeunes gens nommés David Foley et Patrick J. Brown, peintres en bâtiment, se trouvèrent le 23 novembre 1849, dans un café. Il y eut un mal entendu entr'eux, et Brown défia plusieurs fois Foley de se battre avec lui, mais Foley refusa d'accepter son défi.

Brown frappa alors Foley dans la bouche pendant qu'il était au comptoir, sur ce Foley tira son couteau et blessa Brown au cou, et la blessure fut mortelle.

Foley fut convaincu par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans, d'homicide, et condamné le 6 avril à 18 ans de travaux forcés dans le Pénitentiaire.

Dans le mois de juin 1850, je reçus un grand nombre de pétitions et de recommandations demandant une commutation de sa sentence. Sur les recommandations de plusieurs des citoyens les plus respectables de la Nouvelle-Orléans et de New-York, qui connaissaient Foley comme un homme industrieux, tranquille et d'un bon naturel, je lui ai accordé un répit, à condition qu'il resterait en prison jusqu'à ce que son affaire puisse être soumise au Sénat.

Je regrette qu'ayant été obligé de changer de Bureau plusieurs fois, dans les deux dernières années, les pétitions et les recommandations en sa faveur ont été égarées ou perdues.

Il est en ce moment dans la prison de la Nouvelle-Orléans, et si le Sénat y consent, j'accorderai au dit David Foley son pardon.

JOSEPH WALKER.

Le Sénat prend en considération le pardon du dit Foley et sur motion que le Sénat y donne son concours,

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Benjamin, Burthe, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Dufour, Gardère, Griffin, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Richardson de W., Richardson de O., Robb, Snyder, Tatman, Watterston, Wickliffe, votent en faveur du pardon. 24 oui—point de non. En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Sur motion de Mr. Dufour, le Sénat statue sur le pardon de Juan Romero, convaincu d'homicide.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Benjamin, Burthe, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Dufour, Gardère, Griffin, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Richardson de W., Richardson of O., Robb, Snyder, Tatman, Watterston, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon. 24 oui—point de non. En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Sur motion de Mr. Benjamin, le Sénat statue sur la nomination de J. N. Lea, pour Juge de la 2de Cour de District de la Nlle.-Orléans.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Burthe, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Dufour, Gardère, Griffin, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Robb, Snyder, Tatman, Watterston, Wickliffe, Benjamin, votent en faveur de la dite nomination. 24 oui—point de non.

En conséquence la dite nomination est confirmée à l'unanimité.

Le 24 février 1852.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur:

No. 30.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 18 février 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

John Slidell, administrateur de l'Université de la Louisiane, en remplacement de W. P. Hort, décédé.

J. J. Stringer, Voyer de la paroisse de Caldwell.

Raphael Richard, Notaire public de la paroisse de St Landry, en remplacement de J. A. Patin, dont le terme expire en mars 1852.

Cicero P. Croxley, Notaire public pour Trenton, et William Earl, Notaire public pour l'arrondissement de Bœuf River, paroisse de Ouachita.

V. Chaceri, Notaire public pour la paroisse de St. Landry.

Henry J. Baer, Inspecteur et Jaugeur de liqueurs pour la ville de la Nouvelle-Orléans, à la place de A. A. Canon, qui a résigné.

JOSEPH WALKER.

No. 31.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 24 février 1852.

Au Sénat:

Mary Foley fut condamné par le Juge de la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour le crime de *Mayhem*, à 40 ans de travaux forcés dans le Pénitentiaire et à une amende de $25.

Elle m'a été recommandée d'une manière très favorable par les Directeurs du Pénitentiaire et autres personnes respectables, et si le Sénat y consent, je lui accorderai son pardon.

Je vous transmets de plus une pétition en faveur de Patrick Ward, qui fut condamné en décembre dernier par la Cour du 3me District Judiciaire, paroisse de Jefferson à deux mois de prison et à payer les frais de Cour. Comme le terme de son emprisonnement est expiré, je lui ferai remise des frais, moyennant l'avis et le consentement du Sénat.

JOSEPH WALKER.

No. 32.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 24 février 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

A. G. Thornton, Notaire public pour la paroisse de St. Landry.

JOSEPH WALKER.

No. 33.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 24 février 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

Nathaniel S. Currier, Notaire public pour la ville d'Homer, paroisse de Claiborne.

Désiré Breaux, pour Carancro, paroisse de Lafayette.

Et les personnes suivantes, Notaires publics dans la paroisse de l'Union.

Daniel Packet, Ward No. 7.

C. L. Norman, Ouachita City.

Jesse F. Fuller, Ward No. 10.

D. M. Harris, Ward No. 4, et Thos. Whitholt, pour toute la paroisse.

JOSEPH WALKER.

Sur motion de Mr. Cole le Sénat statue sur le pardon et la remise de l'amende de Mary Foley.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Baker, Cade, Clark, Cole, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, Martin, Moore, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Robb, Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon et de la dite remise de l'amende. 20 oui—point de non.

En conséquence le Sénat y donne son concours.

Sur motion du même Sénateur, le Sénat statue sur le pardon et la remise des frais de Cour à payer, par Patrick Ward, convaincu d'assaut et batterie.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Baker, Cade, Clark, Cole, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, Martin, Moore, Phillips, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Robb, Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon, &c. 21 oui—point de non. En conséquence, le Sénat y donne son concours.

Sur motion de Mr. Tatman, le Sénat statue sur les nominations suivantes.

John Slidell, Administrateur de l'Université de la Louisiane.

J. J. Stringer, Notaire public pour la paroisse de Caldwell.

Raphael Richard, Notaire public pour la paroisse de St Landry.

Cicero P. Croxley, Notaire public pour Trenton, et William Earl, Notaire public pour Bœuf River, tous deux dans la paroisse de Ouachita.

W. Chaceri, Notaire public pour la paroisse de St Landry.

H. G. Baer, Inspecteur et Jaugeur de liqueurs pour la Nouvelle-Orléans.

Nathaniel S. Currier, Notaire public pour la ville de Homer, paroisse de Claiborne.

Désiré Breaux, Notaire public pour Carancro, paroisse de Lafayette.

Daniel Pickett, Notaire public pour le Ward No. 7.

C. L. Norman, pour Ouachita City.

Jesse F. Fuller, pour le Ward No. 10.

D. M. Harris, pour le Ward No. 4.

Thomas Whitehead, pour toute la paroisse. Tous dans et pour la paroisse de Union.

A. G. Thornton, Notaire public pour la paroisse de St Landry.

Messrs. Baker, Cade, Clark, Cole, Dorsey, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Phillips, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Robb, Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe, votent en faveur des dites nominations. 22 oui—point de non.

En conséquence les dites nominations sont confirmées.

Sur motion de Mr. Gardère, le Sénat prend en considération le message du Gouverneur, daté le 5 février, demandant le concours du Sénat au pardon de P. A. Dubord, convaincu d'avoir recélé un esclave.

Mr. Snyder au fauteuil.

Messrs. Baker, Cade, Clark, Cole, Gardère, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, Mayo, Moore, Phillips, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Robb, Sandidge, Snyder, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon—19 oui.

Messrs. Dorsey, Martin, Tatman, votent contre. 3 non. En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le 3 mars 1852.

Mr. Wickliffe soumet au Sénat plusieurs lettres en faveur de la confirmation de la nomination du Juge Dunlap, comme Juge de la Cour du 4me District.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur.

No. 34.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 26 février 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

Wm. S. Carey, notaire public à Centreville, dans la paroisse de St Marie, en remplacement de W. Smith, qui a resigné.

Wm. D. Collins, notaire public dans la paroisse de St Landry.

J J Stringer, Voyer de la paroisse de Caldwell, qui fut confirmé par erreur, notaire public pour la dite paroisse.

JOSEPH WALKER.

No. 35.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 1er mars 1852.

Au Sénat:

Selon la recommandation du comité permanent sur le Pénitentiaire, contenue dans leur rapport du 24 février 1852, j'accorderai son pardon à Martin Malone, convaincu d'homicide et condamné à quinze ans de travaux forcés.

John Crowell, condamné à 21 ans de travaux forcés, pour un assaut avec intention de commettre un meurtre, et à

Vincent Cranotie, condamné à huit ans de travaux forcés, pour avoir fait un faux.

JOSEPH WALKER.

No. 36.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 3 mars 1852.

Au Sénat:

Je vous transmets ci-incluses les pétitions et les recommandations en faveur d'Hilaire Bordelon, convaincu par la Cour de District de la paroisse d'Avoyelles, d'avoir fait un vol.

John Parsons, convaincu d'assaut et batterie par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans en juin 1851, et de Wm. McCoy, convaincu par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et condamné à un an de prison.

Si le Sénat y consent, je ferai grâce aux susdites personnes.

JOSEPH WALKER.

No. 37.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 3 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

J. Arthur Guillotte, Inspecteur de Farine pour la ville de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de J. F. Henderson, qui a quitté la paroisse.

Edward H. Wingate, Inspecteur de Farine pour la ville de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de J L Carman qui a resigné.

John Culbertson, Liquidateur de la Compagnie d'Assurance des Marchands et des Planteurs, conformément à la section 11, No. 250, actes de 1817.

JOSEPH WALKER.

Sur motion, le Sénat statue sur les pardons de

Martin Malone, convaincu d'homicide.

John Crosswell, convaincu d'assaut et batterie, avec intention de commettre un meurtre.

Vincent Cranotie, pour avoir fait un faux.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Burthe, Cole, Gardère, Gaudet, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Moore, Phillips, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Snyder, Wickliffe, votent en faveur des dits pardons. 17 oui—point de non.

En conséquence le Sénat y donne son concours.

Plusieurs Sénateurs étant sortis il n'y a pas de quorum, et les portes s'ouvrent.

Le 4 mars 1852.

Le Sénat statue sur la nomination de Z. S. Lyons, pour Avocat de District du 7me District Judiciaire.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Burthe, Butler, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Gaudet, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Mayo, Phillips, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson de O., Sandidge, Snyder, Watterston, Wickliffe, votent en faveur de la dite nomination. 21 oui.

Messrs. Martin and Tatman votent contre, 2 non.

Mr. Clark a la permission de ne pas voter.

En conséquence, la dite nomination est confirmée.

On fait alors lecture des messages suivants du Gouverneur:

No. 38.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 4 mars, 1852.

Au Sénat:

Daniel Gomer fut convaincu le 17 décembre 1850, de vol par la Cour du 7me District Judiciaire pour la paroisse d'Ouest Feliciana, et condamné à un an de travaux forcés dans le Pénitentiaire. Sur la recommandation d'un grand nombre de personnes respectables, je lui ai accordé un répit jusqu'à ce que la Législature s'assemble.

Le dit Gomer se trouve en ce moment dans la prison de paroisse, et si le Sénat y consent, je lui accorderai son pardon.

JOSEPH WALKER.

No. 39.

Bureau de l'Executif, Baton Rouge, 4 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

J. M. Scott, Gardien du Port, pour la 1ère Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

T. J. Ivy, Gardien du Port, pour la Seconde Municipalité.

Percy M. Peterson, Gardien du Port, pour la Troisième Municipalité, à la place de Talbot, décédé.

R. H. Coney, notaire public, pour la paroisse de Catahoula.

Jacques Dalbourg, Inspecteur des poids et mesures, pour la paroisse de St-Landry.

Je demande la permission de retirer le nom de Geo. McClellan comme administrateur de l'Asile des aliénés et je nomme à cette place John F. McKneely.

JOSEPH WALKER.

Sur motion de M. Wickliffe, le Sénat statue sur le pardon de Daniel Gomer, convaincu de vol.

M. Martin, au fauteuil.

Messrs. Burthe, Butler, Clark, Cole, Dorsey, Gardère, Gaudet, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Provosty, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe, 20 oui—Point de non. [illegible]

En conséquence le Sénat y donne son concours.

Le Sénat prend alors en considération le message du Gouverneur, relatif à la commutation de la sentence de Hiram Bradley, convaincu de meurtre dans la paroisse de St-Landry.

Sur motion que le Sénat donne son concours à la dite commutation de peine

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Burthe, Butler, Clark, Cole, Gardère, Gaudet, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Phillips, Provosty, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe votent en faveur de la dite commutation de peine; 21 oui.

Mr. Dorsey—vote contre; 1 non.

En conséquence le Sénat donne son concours à la dite commutation de peine.

Sur motion, le Sénat statue sur la commutation de la sentence de l'esclave James, convaincu d'avoir mis le feu; sur celle de José Fuentes, convaincu de meurtre par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans; sur celle de Mary Pugh, convaincue d'homicide par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans; et sur celle de Joseph Havelin, convaincu d'avoir mis le feu.

M. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Burthe, Butler, Clark, Cole, Gaudet, Lacoste, McVea, Martin, Provosty, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe— votent dans l'affirmative: 16 oui.

Mr. Dorsey, vote dans la négative; 1 non.

Messrs Gardère, Kenner, Labauve, ne votent pas.

En conséquence, le Sénat donne son concours aux dits pardons et aux dites commutations de peine.

Le Sénat statue alors sur les nominations suivantes:

Administrateurs de l'asile des aliénés à Jackson, Louisiane:

Thomas W. Scott,
Henry Skipwith,
B. J. Fisher,
John F. McKneely.

Membres du bureau médical, District Oriental:

A. Hester,
A. J. Axon,
P. A. Bertrand,
Isidore Labatut,
Warren Stone.

District Occidental:

L. Luckett,
J. A. Taylor,
S. A. Smith,
R. C. Hilliard,
R. H. Sibley.

Directeurs de la Compagnie de Desséchement:

Felix Garcia,
Robert Mott.

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Burthe, Butler, Clark, Cole, Declouet, Gardère, Gaudet, Kenner, Lacoste, Martin, McVea, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Tatman, Wickliffe, votent en faveur des dites nominations 17 oui.

Point de non.

En conséquence elles sont confirmées.

Le Sénat statue alors sur les nominations de Wm. S. Carey, notaire public à Centreville, paroisse de Ste-Marie, et de J. S. Stringer, voyer de la paroisse de Caldwell.

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Burthe, Butler, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Gaudet, Kenner, Labauve, Lacoste, Martin, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Tatman, Wickliffe—18 oui.—Point de non.

En conséquence, les dites nominations sont confirmées.

La séance exécutive se lève, et les portes s'ouvrent.

Le 5 mars 1852.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur:

No. 40.

Bureau de l'Executif, Baton Rouge, 5 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme Armstrong F. Osborne, register du bureau des terres à Winsborough, en remplacement de C. J. Bradley, qui a resigné.

JOSEPH WALKER.

No. 41.

Bureau de l'Executif, Baton Rouge, 5 mars 1852.

Au Sénat:

H. B. Benjamin, fut convaincu par la Cour du 9me District Judiciaire, pour la paroisse de Pointe-Coupée, d'avoir volé un esclave et fut condamné à deux ans de travaux forcés dans le penitentiaire.

Je transmets ci-joint les documents qui se rapportent à son affaire; et moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je lui accorderai son pardon.

JOSEPH WALKER.

No. 42.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 5 mars 1852.

Au Sénat:

Attendu, qu'il paraît par les documents ci-inclus, que l'esclave Alexis, appartenant à Clairville Hebert, de la paroisse de St-Martin, fut jugé par un tribunal composé de deux juges de paix et dix propriétaires d'esclaves, demeurant dans la dite paroisse pour avoir voulu empoisonner Drosin Broussard et son esclave Euphrosine, et trouvé coupable du dit crime, un des juges de paix étant de l'opinion contraire; et attendu que ledit Alexis fut condamné aux travaux forcés pour la vie, dans le pénitentiaire, où il se trouve en ce moment, conformément à la sentence; et attendu qu'il est évident que Marie Louise, l'esclave de Mme E. A. Broussard, et Hyacinthe, l'esclave de Mme Dubuclet, furent jugés en même temps, pour le même crime, par le même tribunal et trouvés coupables; et attendu que les propriétaires des deux dernières esclaves, par leur pétition au juge du 4me District, obtinrent un writ de prohibition, adressé aux dits juges de paix, leur ordonnant de ne pas mettre à exécution la sentence contre les dits deux dernières esclaves, jusqu'à ce que la Cour puisse prendre connaissance des faits dans la dite affaire; et attendu que dans la dite audience le juge de District déclara la prohibition perpétuelle et absolue, et il basa son décret sur ce que le crime pour lequel les dites esclaves furent jugés, convaincues et condamnés, n'étant pas un de ceux pour lesquels on inflige la peine de mort, le tribunal était sans juridiction, et les dites esclaves furent en conséquence acquittées; et attendu que le propriétaire d'Alexis, pour des causes inconnues, ne fit pas la même application à la Cour, et permit que la sentence fut mise à exécution; et attendu qu'application m'a été faite par un grand nombre de citoyens de St-Martin et par la personne sur laquelle le crime fut commis, pour obtenir le pardon d'Alexis; et attendu qu'il est évident que le tribunal qui jugea et condamna ledit Alexis, était sans juridiction dans l'affaire, et que la loi ne lui donnait ni le droit ni le pouvoir de le juger pour avoir voulu empoisonner, crime qui n'est pas puni de mort, et en conséquence tous les actes et procédures du dit tribunal sont illégaux et non avenus. Si le Sénat y consent j'accorderai au dit esclave Alexis son pardon, et le remettrai à son maître.

JOSEPH WALKER.

Sur motion de M. Declouet, le Sénat statue sur le pardon du dit esclave Alexis, convaincu d'avoir voulu empoisonner, et sur celui de H. B. Benjamin, convaincu de recélé un esclave.

Mr. Tatman, au fauteuil;

Messrs. Baker, Burthe, Butler, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Gaudet, Labauve, Lacoste, McVea, Moore, Phillips, Provosty, Quirk, Richardson de W., Robb, Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe votent dans l'affirmative; 22 oui—Point de non.

En conséquence le Sénat donne son concours aux dits pardons.

Le Sénat statue alors sur les pardons de Hilaire Bordelon, convaincu d'avoir commis un vol.

John Patsons, convaincu d'assaut et batterie; et de

Wm *McCoy*, convaincu de vol.

Mr. Tatman, au fauteuil.

Messrs Baker, Burthe, Butler, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Gaudet, Labauve, Lacoste, *McVea*, Moore, Provosty, Quirk, Richardson de W., Robb, Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe votent dans l'affirmative; 21 oui—Point de non.

En conséquence, le Sénat donne son concours aux dits pardons.

Le 10 mars 1852.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur:

No. 43.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 8 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme Garrard W. Miller, notaire public pour la paroisse de Concordia.

James Gwin, Senr, notaire public pour Bœuf River et Big Creek, dans la paroisse de Franklin.

Thomas Cockeram, receveur du bureau des terres à Winsborough.

Abraham E. Harlee, voyer de la paroisse de Winn. [illegible]

R. H. Cuney, notaire public pour la paroisse de Catahoula.

Jacques Dalbourg, Inspecteur des poids et mesures pour la paroisse de St-Landry.

JOSEPH WALKER.

No. 44.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 9 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme Jas. G. Richardson, voyer de la paroisse de Ouachita.

A. D. Hall, fut nommé le 13 Mai 1851, peseur de foin pour la ville de Lafayette, en remplacement de D. White, qui avait quitté l'Etat. Je transmets sa nomination pour être confirmée par le Sénat.

JOSEPH WALKER.

No. 45.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 10 mars 1852.

Au Sénat:

Attendu que Jack, esclave appartenant à la succession de E. E. Woods, fut condamné, le 18 janvier 1848, aux travaux forcés dans le pénitentiaire, pour cinquante ans, pour avoir mis le feu; et attendu qu'il paraîtrait que le dit esclave fut jugé et convaincu sur sa propre confession, et attendu que beaucoup de citoyens respectables de la paroisse d'Ouest-Baton-Rouge, où le crime fut commis, demandent le pardon du dit Jack; et attendu qu'il m'a été représenté que les services du dit esclave sont très nécessaires pour le soutien de trois orphelins, enfants de E E Woods. Pour ces raisons et pour celles contenues dans les documents que je vous transmets, j'accorderai son pardon au dit esclave Jack, si le Sénat y consent, afin qu'il soit remis aux héritiers légaux de E E Woods.

JOSEPH WALKER.

No 46.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 10 mars 1852.

Au Sénat:

Je vous transmets ci-joint les documents relatifs à l'affaire de l'esclave John, convaincu d'avoir tué un autre esclave et condamné aux travaux forcés pour la vie.

Je lui accorderai son pardon, si le Sénat y consent.

JOSEPH WALKER.

Sur motion, la séance exécutive se lève et les portes s'ouvrent.

Le 11 mars 1852.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur:

No. 47.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 11 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme Sebastien M Rils, notaire public pour la paroisse d'Iberville.

JOSEPH WALKER.

No. 48.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 11 mars 1852.

Au Sénat:

Je demande la permission de retirer la nomination de James Dunlap, et de nommer à sa place M M Reynolds, pour juge de la Cour du 4me District de la Nouvelle-Orléans.

JOSEPH WALKER.

Sur motion, le Sénat statue sur les nominations suivantes:

J. M. Scott, gardien-du-port, pour la 1ère Municipalité de la Nouvelle-Orléans.

T. J. Ivy, gardien-du-port, pour la 2nde Municipalité de la Nouvelle-Orléans.

Peter M. Peterson, gardien-du-port, pour la 3me Municipalité de la Nouvelle-Orléans.

R. H. Cuney, notaire public pour la paroisse de Catahoula.

J. Arthur Guillotte et Edward H. Wingate, Inspecteurs de farine, pour la Nouvelle-Orléans.

John Culbertson, Liquidateur de la Compagnie d'Assurance des Marchands et Planteurs.

James G. Richardson, voyer de la paroisse de Ouachita.

A D Hall, peseur de foin pour la ville de Lafayette.

Gerard W. Miller, notaire public pour la paroisse de Concordia, sur le Black River.

James Gwinn, Jr., notaire public pour Bœuf River et Big Creek, dans la paroisse Franklin.

Abraham E. Harder, voyer de la paroisse de Winn.

Sebastien M. Rils, notaire public pour la paroisse d'Iberville.

Mortimer M Reynolds, juge de la Cour du 4me District Judiciaire de la Nouvelle-Orléans.

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Gaudet, Griffin, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Moore, Phillips, Provosty, Richardson de W., Richardson de O., Robb, Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe—votent dans l'affirmative; 28 oui—Point de non.

En conséquence les dites nominations sont confirmées.

Le Sénat statue alors sur le pardon de l'esclave John, convaincu du meurtre d'un autre esclave.

Mr. Martin, au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Gaudet, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Phillips, Provosty, Richardson de W., Robb, Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe—votent dans l'affirmative, 25 oui.

Messrs. Griffin et Richardson de O.—votent contre, 2 non.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le Sénat prend alors en considération la nomination de Jacques Dalbourg, pour inspecteur des poids et mesures, pour la paroisse de St Landry.

Mr. Martin, au fauteuil;

Mr. Richardson de W.—vote en faveur de la dite nomination; 1 oui.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dufour, Gardère, Gaudet, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Phillips, Provosty, Richardson de O., Robb, Snyder, Tatman, Wickliffe—votent contre, 23 non.

Mr. Griffin, obtient la permission de ne pas voter.

En conséquence la dite nomination n'est pas confirmée.

Le 13 mars 1852.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur:

No. 49.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 12 mars 1852.

Au Sénat:

Je vous transmets ci-joint les pétitions et les recommandations en faveur du pardon des personnes suivantes:

Augustus Cady, convaincu par devant la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans d'avoir voulu commettre un vol et condamné le 6 juin 1851, à cinq ans de travaux forcés dans le pénitentiaire.

W. H. Glass, convaincu par la Cour du 7me District Judiciaire, pour la paroisse de Ouest-Feliciana, de tenir une maison de jeu et condamné à une amende de mille piastres.

L'esclave Dick, appartenant à David Migell fut convaincu par le tribunal compétent, d'avoir commis un meurtre dans la paroisse de St-Tammany, le 24 juin 1848. La sentence fut commuée en emprisonnement pour la vie dans le pénitentiaire.

Si le Sénat y consent j'accorderai des pardons aux personnes ci-dessus mentionnées.

JOSEPH WALKER.

No. 50.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 12 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme:

Joseph Dubuc, inspecteur des poids et mesures pour la 1re Municipalité de la Nouvelle-Orléans.

Urbain Planché, de la 2de Municipalité.

Etienne Clermont, de la 3me Municipalité.

JOSEPH WALKER.

No. 51.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 13 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme G. F. Connolly directeur de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche, en remplacement de James L. Cole, qui a résigné.

Joseph Bacon, notaire public pour la paroisse de St-Landry.

JOSEPH WALKER.

Sur motion de M. Benjamin, le Sénat autorise M. Wickliffe à demander du Gouverneur de soumettre encore au Sénat le pardon de F Agudo, qui fut rejeté par le Sénat en février dernier.

Le Sénat statue alors sur les nominations suivantes faites par le Gouverneur:

W. G. Collins, notaire public pour la paroisse de St-Landry.

G. F. Connolly, directeur de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche.

Joseph Bacon, notaire public pour la paroisse de St-Landry.

[illegible] inspecteurs des poids et mesures pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

Joseph Dubuc, 1re Municipalité.
Urbain Planché, 2de "
Etienne Clermont, 3me "

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Gaudet, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Richardson de W., Richardson de O., Sandidge, Snyder, Wickliffe — votent dans l'affirmative; 19 oui—Point de non.

En conséquence, les dites nominations sont confirmées.

On fait alors lecture du message suivant du Gouverneur.

No. 52.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 12 mars 1852.

Au Sénat:

Conformément à la demande du Sénat, je transmets de nouveau le nom de F. Agudo, auquel j'accorderai un pardon, si le Sénat y consent.

JOSEPH WALKER.

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Benjamin, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Gaudet, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Richardson de W., Richardson de O., Sandidge, Snyder, Wickliffe — votent dans l'affirmative; 19 oui—Point de non.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le Sénat prend alors en considération le message recommandant le pardon de l'esclave Jack, convaincu d'avoir mis le feu.

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Gaudet, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Phillips, Provosty, Richardson de W., Robb, Sandidge, Snyder, Tatman, Wickliffe —votent dans l'affirmative; 25 oui.

Messrs. Griffin et Richardson de O.—votent contre; 2 non.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le Sénat statue alors sur les pardons d'Augustus Cady, convaincu d'avoir voulu commettre un vol, et de Wm H Glass, convaincu d'avoir tenu une maison de jeu et condamné à une amende de mille piastres.

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Benjamin, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Gaudet, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Richardson de W., Richardson de O., Sandidge, Snyder, Wickliffe — votent dans l'affirmative; 19 oui—Point de non.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon et à la dite remise d'amende.

Le Sénat statue alors sur le pardon de l'esclave Dick, convaincu de meurtre, dans la paroisse de St-Tammany.

Mr. Martin, au fauteuil;

Messrs. Baker, Benjamin, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Gardère, Gaudet, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Richardson de W., Sandidge, Snyder, Wickliffe—votent dans l'affirmative; 18 oui.

Mr. Richardson de O. vote contre; 1 non.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le 17 mars 1852.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur:

No. 53.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 15 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

Pierre Coudrain, notaire public pour la paroisse d'Orléans.

J. B. Norman, notaire public pour la paroisse de De Soto.

JOSEPH WALKER.

No. 54.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 14 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, j'accorderai des pardons aux personnes suivantes:

François Duarček convaincu de larcin et condamné par la Cour de District d'Avoyelles à deux mois de travaux forcés dans le pénitentiaire.

Joseph Martin, convaincu par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans de parjure et condamné à cinq ans de travaux forcés dans le pénitentiaire.

Luke Dillon, convaincu par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans d'assaut et batterie et condamné le 25 février 1852, à un mois de prison et à payer les frais de Cour.

Perry Lyons, convaincu par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans, d'homicide et condamné à un an de prison.

Je vous transmets ci-joint les pétitions et les recommandations qui se rapportent à chaque affaire.

JOSEPH WALKER.

No. 55.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 15 mars 1852.

Au Sénat:

Attendu que Jim Holt, l'esclave du Dr. G. W. Campbell, fut jugé et convaincu d'avoir tué l'esclave Stephen, dans la paroisse d'Iberville, en août 1851; et attendu que le dit esclave fut condamné à être mis dans la prison de la dite paroisse pendant [illegible], et d'y recevoir trente-neuf coups de fouet et à porter une chaîne de vingt-cinq livres à sa jambe gauche pendant deux ans, et de plus à recevoir tous les premiers samedi de chaque mois, vingt-cinq coups de fouet. Et attendu que R. G. Beale, l'avocat de District qui poursuivit au nom de l'Etat m'a soumis les témoignages donnés dans la dite affaire et donne comme son opinion qu'il croit l'accusé innocent; et attendu qu'il paraît par la dite opinion, que je vous transmets ci-incluse, que la mort de Stephen était due à sa propre faute et en tentant, plutôt qu'à la malice ou même à l'intention de nuire de Jim et que selon les droits de nature, l'homicide fut commis par Jim à son corps défendant.

En conséquence, si le Sénat y consent, j'accorderai son pardon au dit esclave Jim Holt.

JOSEPH WALKER.

No. 56.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 16 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

James E. Paxton, Notaire public pour la paroisse de Bienville.

JOSEPH WALKER.

No. 57.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 17 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

Walter Turnbull, premier Gardien du Port de la Nouvelle-Orléans, et

William Read, Inspecteur des poids et mesures pour la paroisse de St. Landry.

JOSEPH WALKER.

No. 58.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 17 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme comme Wardens du port de la Nouvelle-Orléans

A. Capdevielle, pour la 3me Municipalité.

Joseph Clark, pour la 1re et

George Hillman pour la 2de Municipalité.

Charles C. Kennedy, Notaire public pour la paroisse de Livingston.

E. Hiestand, Notary public pour la ville de Lafayette, en remplacement de H. G. Pierson, qui refuse la nomination.

W. C. Doyle, Inspecteur des poids et mesures pour la paroisse d'Est Feliciana.

No. 59.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 17 mars 1852.

Au Sénat:

Je transmets au Sénat la pétition et les documents pour le pardon de Thomas Patterson, qui fut convaincu d'homicide par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans et recommandé par le Jury à la merci de la Cour et condamné à quinze ans de travaux forcés dans le Pénitentiaire.

Si le Sénat y consent, je lui accorderai son pardon.

JOSEPH WALKER.

Le Sénat statue sur les nominations de Armstrong F. Osborne, Register du Bureau de Terres à Winnsborough et de Thomas Cockeram, Receveur du Bureau des Terres à Winnsborough.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Gaudet, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Mayo, Provosty, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Snyder, Watterston, Wickliffe, votent dans l'affirmative, 27 oui—point de non. En conséquence les dites nominations sont confirmées.

Sur motion de Mr. Cole, le Sénat statue sur les pardons de

François Dubreck, convaincu de larcin; Luke Dillon, convaincu d'assaut et batterie, et de Perry Lyons, convaincu d'homicide.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dufour, Gardère, Gaudet, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Phillips, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Snyder, Wickliffe, votent dans l'affirmative. 23 oui. Point de non. En conséquence le Sénat donne son concours aux dits pardons.

Le Sénat statue alors sur le pardon de Thomas Patterson, convaincu d'homicide.

Mr. Burthe au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dufour, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Phillips, Quirk, Richardson de W., Richardson de Oua., Snyder, Wickliffe, votent dans l'affirmative. 22 oui. point de non. En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Le Sénat statue alors sur le pardon de Joseph Martin, convaincu de parjure.

Mr. Burthe au fauteuil.

Messrs. Cole, Daunoy, Griffin, Lacoste, Richardson de W.. 5 oui.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Gaudet, Labauve, McVea, Martin, Phillips, Provosty, Quirk, Richardson de Oua., Sandidge, Snyder, Watterston, votent dans la négative. 20 non.

En conséquence le Sénat refuse de donner son concours au dit pardon.

Sur motion de Mr. Phillips, le Sénat statue sur les nominations suivantes:

Pierre Coudrain, Notaire public pour la paroisse de De Soto.

James E. Paxton, Notaire public pour la paroisse de Bienville.

Gardiens du Port de la Nouvelle-Orléans.

E. Capdevielle, 3d M'té.
Joseph Clark, 1st M'te.
George Hillman, 2d M'té.

Charles C. Kennedy, Notaire public pour la paroisse de Livingston.

E. Hiestand, Notaire public pour la ville de Lafayette.

W. C. Doyle, Inspecteur des poids et mesures pour la paroisse d'Est Feliciana.

Mr. Burthe au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Gaudet, Griffin, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Phillips, Provosty, Quirk, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Snyder, Watterston, Wickliffe, votent dans l'affirmative. 26 oui—point de non. En conséquence, les dites nominations sont confirmées.

Le Sénat statue alors sur le pardon de l'esclave Jim Holt, convaincu de meurtre.

Mr. Burthe au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Gaudet, Griffin, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Phillips, Provosty, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Snyder, Wickliffe, votent dans l'affirmative. 25 oui.

Mr. Richardson de Oua., vote dans la négative. 1 non.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Sur motion la séance exécutive se lève et les portes s'ouvrent.

Le 18 mars 1852.

Lecture est faite des messages suivants du Gouverneur

No. 60.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 17 mars 1852.

Au Sénat:

Je transmets ci-joint les documents dans l'affaire de F. Heffner qui fut convaincu par la Cour du 3me District Judiciaire, pour la paroisse de Jefferson, d'escroquerie, et condamné le 13 décembre 1851 à un an de travaux forcés dans le pénitentiaire.

Si le Sénat y consent, je lui accorderai son pardon.

JOSEPH WALKER.

No. 61.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 18 mars 1852.

Au Sénat:

Attendu que F. J. Foster, fut convaincu par la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans, d'avoir voulu commettre un vol, et condamné à cinq ans de travaux forcés dans le Pénitentiaire.

Si le Sénat y consent, j'accorderai au dit F. J. Foster, son pardon.

JOSEPH WALKER.

Sur motion de Mr. Wickliffe, le Sénat statue sur les nominations suivantes:

Walter Turnbull premier Gardien du Port de la Nlle-Orléans.

Wm Read, Inspecteur des poids et mesures pour la paroisse de St Landry.

Mr. McVea au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dorsey, Dufour, Gardère, Gaudet, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Martin, Provosty, Quirk, Richardson de W., Sandidge, Snyder, Wickliffe, votent dans l'affirmative. 22 oui—point de non. En conséquence, les dites nominations sont confirmées.

Sur motion de Mr. Wickliffe le Sénat statue sur le pardon de F. J. Foster, convaincu d'avoir voulu commettre un vol.

M. McVea au fauteuil.

Messrs. Burthe, Cole, Daunoy, Griffin, Labauve, Lacoste, Moore, Quirk, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Wickliffe, votent en faveur du dit pardon. 12 oui.

Messrs. Baker, Benjamin, Butler, Cade, Dorsey, Dufour, Martin, Watterston, votent contre. 8 non.

Messrs. Clark, Gardère, Snyder, ont la permission de ne pas voter.

La majorité voulue n'ayant été obtenue, le Sénat donne son concours au dit pardon.

Sur motion de Mr. Burthe, le Sénat statue sur le pardon de M. Heffner,

Mr. McVea au fauteuil.

Messrs. Baker, Benjamin, Burthe, Cade, Clark, Cole, Daunoy, Dufour, Gardère, Gaudet, Griffin, Kenner, Labauve, Lacoste, McVea, Provosty, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Snyder, Wickliffe, votent dans l'affirmative, 20 oui.

Mr. Dorsey vote dans la négative. 1 non.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon.

Lecture est alors faite du message suivant du Gouverneur.

No. 62.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 18 mars 1852.

Au Sénat:

Je demande que le Secrétaire de votre honorable corps soit permis de remettre à ce Bureau, toutes les pétitions et tous les documents relatifs aux pardons, soumis au Sénat, étant d'opinion qu'ils appartiennent à ce bureau, après que le Sénat a statué sur les dits pardons.

JOSEPH WALKER.

Sur motion de Mr. Sandidge, le secrétaire est requis de remettre les dits documents, &c. au Gouverneur.

Sur motion, la séance exécutive se lève et les portes s'ouvrent.

Le 18 mars 1852.

Séance du Soir.

Lecture est faite du message suivant du Gouverneur.

No. 63.

Bureau de l'Executif, Baton-Rouge, 18 mars 1852.

Au Sénat:

Moyennant l'avis et le consentement du Sénat, je nomme

William A. Gasquet, Président du Bureau du contrôle.

Bernard Avegno, Président de l'Association consolidée, en remplacement d'Alonzo Morphy.

E. Warren Moïse, Président de la Banque des Citoyens, en remplacement de Valérien Allain.

JOSEPH WALKER.

Sur motion, la séance exécutive se lève avant que le Sénat ait statué sur les susdites nominations, et les portes s'ouvrent.

Le 18 mars 1852.

Séance du Soir.

Sur motion de Mr. Wickliffe, le Sénat statue sur la nomination de E. Warren Moïse, comme Président de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Baker, Butler, Cade, Cole, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Griffin, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Moore, Phillips, Quirk, Richardson de W., Richardson de Oua., Sandidge, Snyder, Wickliffe, votent dans l'affirmative, 21 oui.

Messrs Burthe, Gaudet, Provosty, votent contre. 3 non.

En conséquence la dite nomination est confirmée.

Le Sénat statue alors sur la nomination de W A Gasquet, comme Président du Bureau de Contrôle, et sur celle de Bernard Avegno, comme Président de l'Association Consolidée.

Mr. Martin au fauteuil.

Messrs. Baker, Butler, Cade, Cole, Declouet, Dorsey, Dufour, Gardère, Kenner, Lacoste, McVea, Martin, Moore, Phillips, Quirk, Richardson de W., Richardson de O., Sandidge, Snyder, Wickliffe, 20 oui.

Messrs. Burthe et Gaudet ont la permission de ne pas voter.

En conséquence les dites nominations sont confirmées.

Sur motion, la séance exécutive se lève, et les portes s'ouvrent.

J. B. WALTON, Secrétaire.

PARISIAN STORE.

No. 104 Canal street corner of Bourbon.

R. H. FANIS, respectfully informs the ladies who so kindly patronize his store, and the public in general, that he has just received a splendid and elegant assortment of articles, especially intended for ladies' dresses, and chosen from the most fashionable houses of Paris, such as Barege, plain, figured and satin striped and plaided; Foulards, richly figured on white grounds; Paris Grenadines richly embroidered, a new style article from the house of M. Hartmann & Fox, Paris.

Also, a fine choice of silk muslins, figured [illegible] crape, grenadines, plain, [illegible] plaided foulards, a new article; a fine assortment of taffetas silks of all colors; black and white satin; white crape and damasks, for wedding dresses; white and black watered silk; parasols, fans, plain and embroidered; and a special assortment of magnificent fans.

[illegible]

Mr. R. H. Fanis will be happy to have the ladies call and examine all the fashionable goods he has enumerated. [illegible] a quantity of other articles.

Brother Masons will find at this store, Masonic Regalias for all grades.

New Goods.

P. W. WOODLIEF, 19 Chartres street, has just received, per steamships Winfield Scott, Falcon and Empire City, and by the sailing packets from New York, Boston and Havre, an assortment of Fashionable and Seasonable FANCY and STAPLE DRY GOODS, heretofore unsurpassed in extent, variety and recherche style, which he now offers at WHOLESALE and RETAIL to his numerous patrons at very reduced prices. The stock consists in part of the following, viz:

Super Brocade Antique Silks; Colored Armure Silks; Striped Taffeta silks; High colored plain Poult de Soie; Black Brocade Fancy [illegible]; Extra rich [illegible]; Changeable and Chene do; Embroidered [illegible] and plain Poult de Soie; Extra rich changeable and [illegible] Poult de Soie; Small plaid high colored do. for misses; Marcellines and Florences, of every shade and color; White and col'd Satins; A few pieces superior heavy black and col'd watered Poult de soie; Colored Silk Velvets; Rich Chene Satin striped and plaid Cashmere d'Ecosse; French and English Merinoes, [illegible] de Laines and Alpacas, in all colors, of every variety of shade; Plain, striped and plaid Poplins; Superior black and col'd plain and figured Canton Crapes; A large assortment of white and colored embroidered and plain Crape Shawls, some extra rich; Merino, Cashmere and heavy Delaine Shawls; Rich Plaid Bayadere Silks; English, French and American Calicoes; A complete assortment of English, German and French Hosiery; Superior white and col'd Silk Hose and Half Hose; GLOVES and MITTS; Kid, [illegible], Silk, [illegible] and Filet, of every description. LACE GOODS. A large and elegant assortment of Valenciennes, English, French and German Laces and do Embroideries; Superior 6-12 and 12-4 Linen Sheetings; Damask Table Linens and Napkins, new and splendid styles; 4-4 Irish and German Linens and Lawns; Linen Cambric Hdkfs., plain; Embroidered and rich Lace and Curtain Stuff, embroidered Lace and Muslin, Silk and Wool [illegible] damask, etc. PLANTATION GOODS. Heavy Kerseys, Linseys, Lowells, Jersey, Osnaburgs, Stripes and Cottonades; Super French Red Blankets; Heavy Brogans plantation do, very superior.

P. W. W. would especially call the attention of Factors and Planters to his stock of goods for their use. It is very complete and the articles have been selected with great care and judgment, the result of long experience in this particular line.

J. H. BORDEN, 64 St. Charles street, has just received per the last arrivals from Europe, a fine assortment of Seasonable Goods, viz:

Extra fine Linen Shirts, new patterns; fine do do; Fancy Cravats of every description; Silk Suspenders;

Large assortment of gentlemen's Under Clothes;

White, brown, striped and fancy Socks;

Ties, new style;

Tooth, Nail, Cloth and Hair Brushes;

Tweezers, Files and Knives;

Gentlemen's Jouvin Gloves;

Canes, Umbrellas and Porte Monnaies.

A splendid assortment of Perfumery, from the best manufacturers in Paris;

Hats, Braids, Curls, Wigs;

[illegible] of the best quality, &c.

Also, Masonic Regalia and Jewels. The members of the Masonic fraternity are informed that they will find a fine assortment of Regalia and Jewels selected by himself in Paris.

The whole to be sold on reasonable terms.

F. Joufroid's Variety Store.

No. 82 Chartres street, between Bienville and Customhouse sts.

OFFERS for sale a splendid stock of Fringes, [illegible], Satin Gloves and others, silk Velvet and [illegible], Rich Fans, Shell Combs, Perfumery, Brushes, [illegible]. Also a general assortment of articles [illegible].

Depot of Charles Christofle Forks and Spoons.

LOUISIANA LEGISLATURE.

Journal of the Senate.

First Session—Fourth Legislature.

TUESDAY, March 16.

The House met pursuant to adjournment.

On the roll being called, a quorum answered and was present.

Leave of absence was granted to Messrs Bartlett, Rogers, Welsh, Chaplin and Reyes for the balance of the session, and to Mr Theard on account of sickness.

The House took up the bill entitled,

An act to authorize the widow of James Lilly, deceased veteran of 1814-'15, to draw the appropriated balance to her deceased husband, for the years 1850-'51.

On motion, the rules being suspended, the bill was passed with its title.

The clerk was directed to request the concurrence of the Senate therein.

The House then took up the bill entitled,

An act for the relief of George McCrane and Sidney McCrane, minor heirs of Malcolm McCrane deceased.

On motion, the bill was rejected.

Mr Lowden offered the following resolution:

Whereas, it is necessary to curtail, as much as practicable, the contingent expenses of the legislature of the State, and, whereas, great abuses in the appropriation of the public money have long existed, therefore,

Be it Resolved, That the Sergeant at-Arms, of the House of Representatives, be instructed and required, upon the adjournment of this session of the Legislature, to collect together, for safe keeping, all the articles of stationery belonging to this House, such as papers, pens, quills, paper cutters, tape, ink, inkstands, wafers, sand boxes and sand, together with maps, candles, candlesticks, &c. &c. and that he shall be held responsible for the same and furnish them only for the use of the State.

On motion, the same was adopted.

Mr Livingston offered the following resolution:

Resolved &c., That the Secretary of State be authorized to furnish the several District Attorneys throughout the State, a copy of the new digest of this State.

On motion, the same was rejected.

Mr. Moore, on behalf of the Committee on Charitable and Public Institutions, reported:

The Committee on Charitable and Public Institutions beg leave to report that they have examined the account of the expenditure of the appropriation made for the medical department of the University of Louisiana—vouchers were produced for each item, and the account was found to be correct. There is an unexpended balance of ——, now in the hands of the Dean of the Faculty, the expenditure of which will be accounted for at a subsequent session of the General Assembly. The Committee take pleasure in stating to the House, that the appropriation has been used with great judgment, and that the Museum, if a small additional appropriation be made, will, in all probability, be the best in the United States.

Mr Williamson, on behalf of the Committee on Militia, to whom was referred sundry petitions and bills on the subject of pensions, reported them all back, and asked to be discharged from the further consideration of the same.

Mr Day, on behalf of the Committee on the Penitentiary, introduced the following entitled bill:

An act to sell the negro boy Dick, belonging to the Internal Improvement Fund of the State of Louisiana.

On motion, the rules being dispensed with, said bill underwent its second reading and was passed with its title.

The clerk was directed to request the concurrence of the Senate.

Mr. Curry, on behalf of the Committee on Judiciary, to whom was referred the bill entitled:

An act relative to the constables and deputy constables of the Justices of the Peace of the city of New Orleans, reported by bill as follows:

An act relative to the appointment of constables.

The House took up the bill entitled,

An act more effectually to carry into effect the provisions of an act entitled 'an act for the advancement of medical education in Louisiana,' approved March 21st, 1850.

On the motion to lay the bill on the table, Messrs Thompson of Jackson and Hough called for the ayes and nays.

On the roll being called, it appeared that

Messrs. Bartlett, Berry, Chaplin, Cox, Cole, Grayson, Hough, Livingston, McCutchen, Morgan, Monday, Prescott, Routh, Rogers, Smart, Selby, Taylor, Thompson of Jackson and Welsh, —19 members, voted in the affirmative; and that

Messrs. Alexander, Abel, Augustin, Barrow, Benit, Blackburn, Campbell, Commandeur, Connelly, Curry, Dalferes, Devergez, Dewees, Dumonchel, Edwards, Fleming, Fouche, Hawthorn, Haring, Heard, Hopkins of St. Martin, Hopkins of Pointe Coupee, Johnston, Lathrop, Lagroue, Leeds, Lewis, Lowden, Meehan, Moise, Moss, Peck, Race, Phillips, Powell, Pugh, Ramsey, Rivers, Richardson, Robertson, Rougelle, Ryan, Sever, Simpson, Summers, Thompson of St. Helena, Vaughn, Williamson, and White—49 members, voted in the negative.

Consequently, said bill was not laid on the table.

On motion, the rules being suspended, said bill was read a third time, and passed with its title.

The clerk was directed to request the concurrence of the Senate thereto.

Mr. Connolly, on behalf of the Committee on Internal Improvements to whom was referred:

Resolution relative to Big Creek, Parish of Franklin.

An act to provide for the removal of obstructions to, and improvement of the navigation of the Bayou Grosse Tete.

An act to provide for the improvement of bayou Plaquemine and bayou Sorrel.

Reported the same back without amendments.

Mr. Bovar, on behalf of the select committee to whom was referred the bill of the Senate, entitled,

An act fixing the fees of office of the Register of Conveyances, and Recorder of Mortgages of New Orleans.

Reported the same back with amendments.

The House took up the above named bill and the amendments of the bill were adopted, and the bill adopted on its 3rd reading.

By a message from the Senate, through their Secretary, Mr. [illegible], the House was informed that the Senate had concurred in the [illegible]